

RCS : NIMES

Code greffe : 3003

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIMES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00462

Numéro SIREN : 810 108 969

Nom ou dénomination : 2.M.I. AUTOMOBILES

Ce dépôt a été enregistré le 18/10/2022 sous le numéro de dépôt B2022/018732

Désignation de l'entreprise		SASU 2.M.I. AUTOMOBILES		Néant <input type="checkbox"/> *		
Adresse de l'entreprise		756 ROUTE D'UZES		30500 SAINT-AMBROIX		
Numéro SIRET *		8 1 0 1 0 8 9 6 9 0 0 0 1 7				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2		
				Exercice N clos le		
				3 1 1 2 2 0 2 1		
				Exercice N-1 clos le		
				3 1 1 2 2 0 2 0		
ACTIF		Brut		Amortissements - Provisions		
		1		2		
				Net		
				3		
				Net		
				4		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010		012		
	Fonds commercial *					
	Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *	028	12 702	030	12 174	
	Immobilisations financières * (1)	040	49	042	49	
	<b>Total I (5)</b>	<b>044</b>	<b>12 751</b>	<b>048</b>	<b>12 174</b>	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
	Marchandises *	060	1 566	062	1 566	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	49 550	070	3 352
		Autres * (3)	072	1 435	074	1 435
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	9 391	086	9 391	
	Charges constatées d'avance *	092		094		
		<b>Total II</b>	<b>096</b>	<b>61 942</b>	<b>098</b>	<b>3 352</b>
		<b>Total général (I+II)</b>	<b>110</b>	<b>74 693</b>	<b>112</b>	<b>15 526</b>
<b>PASSIF</b>				<b>Exercice N NET 1</b>		
				<b>Exercice N-1 NET 2</b>		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		500	500	
	Ecarts de réévaluation	124				
	Réserve légale	126		50	50	
	Réserves réglementées*	130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131		15 907	15 907	
	Report à nouveau	134		(3 433)	5 847	
	Résultat de l'exercice	136		(3 227)	(9 280)	
	Provisions réglementées	140				
		<b>Total I</b>	<b>142</b>	<b>9 797</b>	<b>13 024</b>	
		<b>Total II</b>	<b>154</b>			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		16 551	7 699	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : .....)	169	4 246	32 819	24 586	
	Produits constatés d'avance	174				
		<b>Total III</b>	<b>176</b>	<b>49 370</b>	<b>32 285</b>	
	<b>Total général (I + II + III)</b>	<b>180</b>	<b>59 167</b>	<b>45 309</b>		
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.



# **SASU 2.M.I. AUTOMOBILES**

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 500 €  
SIÈGE SOCIAL : 756 route d'Uzès - 30500 SAINT-AMBROIX  
RCS NIMES 810 108 969

## **PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2022**

L'an deux mille vingt-deux,

Le trente juin,

A 18 h 00,

Mademoiselle BESSE Manon, actionnaire unique de la société par actions simplifiée unipersonnelle 2.M.I. AUTOMOBILES au capital de 500 €, divisé en 100 actions de 5 €, dont le siège social est à 756 route d'Uzès – 30500 SAINT-AMBROIX, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés R.C.S. NIMES 810 108 969 est la présidente de ladite société.

L'Assemblée est présidée par Mademoiselle BESSE Manon, Présidente actionnaire.

La Présidente rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

### **ORDRE DU JOUR :**

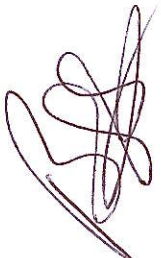
- ◆ Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- ◆ Affectation du résultat de l'exercice,
- ◆ Approbation de la rémunération de la gérance,
- ◆ Questions diverses,
- ◆ Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- ◆ l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31/12/2021,
- ◆ le rapport de gestion établi par la gérance,
- ◆ approbation de la rémunération de la gérance,
- ◆ Le texte des projets de résolution soumis à l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Cette lecture terminée, la présidente déclare la discussion ouverte.

OTB 

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

### **PREMIÈRE RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport de la Présidente sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2021, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne quitus de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **DEUXIÈME RÉOLUTION**

Conformément à la proposition de la présidence, l'Assemblée Générale constate que les comptes de l'exercice font apparaître un déficit de **(3 227) €**

Affectation proposée par la Présidente :

- **Report à nouveau ..... (3 227) €**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **TROISIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée constate que la Présidente ne s'est attribuée aucune rémunération au cours de l'exercice 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **QUATRIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée constate qu'il n'a été distribué aucun dividende au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **CINQUIÈME RÉOLUTION**


L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

*L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée.*

*De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés présents ou leur mandataire.*

M. BESSE



# SASU 2.M.I. AUTOMOBILES

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 500 €

SIÈGE SOCIAL : 756 route d'Uzès - 30500 SAINT-AMBROIX

RCS NIMES 810 108 969

## RAPPORT DE GESTION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2022

Mademoiselle,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux dispositions légales, à l'effet de vous rendre compte de l'activité de notre société ainsi que des résultats de notre gestion et pour soumettre à votre approbation, les comptes clos le 31 décembre 2021.

L'Assemblée Générale a été convoquée suivant les formes statutaires ; tous les documents, pièces et renseignements ont été mis à votre disposition dans les délais prévus par la réglementation en vigueur.

### I/ SITUATION DE LA SOCIÉTÉ DURANT L'EXERCICE ÉCOULÉ

Les produits d'exploitation hors taxes réalisés au cours de l'exercice se sont élevés à **158 051 €** contre **113 855 €** l'exercice précédent.

Compte tenu des charges d'exploitation qui se sont élevées à : **162 628 €**

Le résultat d'exploitation ressort à **(4 577) €**

Le résultat financier étant de **(7) €**

Le résultat exceptionnel étant de **1357 €**

et l'impôt sur les bénéfices de **0 €**

il en découle un **résultat net** de **(3 227) €**

### II/ ÉVÈNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Nous n'avons aucun fait à signaler susceptible de remettre en cause le résultat dégagé au 31 décembre 2021 ou de nature à compromettre la continuité de l'exploitation.

### III/ PRÉSENTATION DES COMPTES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

Le bilan et les comptes annuels que nous vous soumettons ont été établis suivant les mêmes méthodes d'évaluation que ceux des exercices précédents.

### IV/ AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice de **(3 227) €** de la manière suivante :

■ Report à nouveau ..... **(3 227) €**

## **V/ RAPPELS DES RÉSULTATS ET DES DIVIDENDES**

*Rappel des résultats des cinq derniers exercices :*

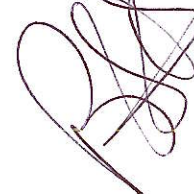
<b>EXERCICES</b>	<b>BÉNÉFICE/PERTE</b>	<b>RÉSULTAT</b>
<b>31/12/2020</b>	PERTE	(9 280) €
<b>31/12/2019</b>	BÉNÉFICE	4 875 €
<b>31/12/2018</b>	BÉNÉFICE	2 321 €
<b>31/12/2017</b>	BÉNÉFICE	2 510 €
<b>31/12/2016</b>	BÉNÉFICE	6 251 €

Nous vous rappelons qu'il n'a pas été fait de distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents.

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes tels qu'ils vous sont présentés et de donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Nous espérons que vous voudrez bien approuver les résolutions soumises à vos suffrages.

La Présidente



# **SASU 2.M.I. AUTOMOBILES**

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 500 €  
SIÈGE SOCIAL : 756 route d'Uzès - 30500 SAINT-AMBROIX  
RCS NIMES 810 108 969

## **EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2022**

### **RÉSOLUTION**

L'assemblée, statuant sur l'emploi du résultat de l'exercice arrêté le 31 décembre 2021, s'élevant à **(3 227) €**, décide de l'affecter de la manière suivante :

**Report à nouveau ..... (3 227) €**

Il ne sera procédé à aucune distribution de dividende aux actionnaires.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

La Présidente

